



Centre national d'Accompagnement Familial
Face à l'Emprise Sectaire



La présidente

Les membres du conseil d'administration

Les salariées et les stagiaires du CAFFES

vous présentent

leurs meilleurs vœux pour

2024



7-9, RUE DES JARDINS, 59000 LILLE -- TEL : 03 20 57 26 77 / MOBILE : 06 45 32 60 05
CONTACT@CAFFES.FR / WWW.CAFFES.FR

L'année 2024 marque nos **49 ans d'association** au service des familles et personnes subissant une emprise sectaire, dont les 30 premières années ont été soutenues par les acteurs de terrain et élus locaux des Hauts de France. Qu'ils en soient remerciés.

Devenu national depuis 2014, le CAFFES, qui a élargi ses services, a cette année 10 ans et bénéficie d'une reconnaissance d'intérêt général. Je remercie les équipes successives qui ont œuvré pour le bien des familles.



AG CAFFES 2023



Les Assises de mars 2023 se sont déroulées sur 2 journées au **Ministère de l'Intérieur, présidées par Madame Sonia BACKES, Secrétaire d'Etat en charge de la Citoyenneté** à l'époque, orchestrées par la MIVILUDES et auxquelles le CAFFES a participé.

Ces rencontres ont permis de faire un état des lieux du phénomène sectaire, d'échanger au cours des commissions de travail thématiques et de faire ressortir les 3 axes d'une stratégie nationale de lutte contre les dérives sectaires :

- l'accompagnement
- la prévention
- la sanction

Cette stratégie nationale a été présentée à nos associations en novembre 2023 par **Madame Sabrina AGRESTI-ROUBACHE, désormais Secrétaire d'Etat en charge de la Ville et de la Citoyenneté**, très motivée. **Merci Mesdames les Secrétaires d'Etat pour votre mobilisation face aux dérives sectaires.**

L'axe « sanction » : Projet de loi visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires.

Fin novembre, le CAFFES a été auditionné avec d'autres associations par la Commission des lois au Sénat dont **Madame la Sénatrice des Pyrénées-Orientales, Lauriane JOSENDE** est la rapporteure. Malgré notre mobilisation autour de la nécessité d'un délit spécifique concernant la mise sous emprise (art. 1) et d'un délit au sujet de la provocation à l'abandon de soins (art. 4), quelle déception de voir le texte vidé de sa substance à l'issue de l'examen par les sénateurs!



L'aspect positif de ces échanges est l'inscription de la Miviludes dans la loi (auparavant relevant d'un décret) consacrant ainsi les pouvoirs et le rôle de cette dernière.

Ce qui est fort important pour nos associations.



Transmis à l'Assemblée Nationale, ce projet, dont **Madame la Députée du Nord Brigitte LISO** vient d'être nommée rapporteure, sera de nouveau étudié.

De ces rencontres et échanges qui auront lieu, nous faisons le vœu de voir revenir dans les débats les articles 1 et 4 du projet initial.

L'axe prévention : quels sont les projets au CAFFES pour 2024 ?

1/ Journée de Sensibilisation :

Les idées échangées lors des Assises 2023 ont fait émerger pour le CAFFES des projets. Le CAFFES mène des actions de prévention depuis bien des années, mais aujourd'hui il faut aller plus loin.

A ce jour, trop peu de professionnels connaissent le phénomène sectaire et se sentent démunis lorsqu'ils y sont confrontés.

C'est pourquoi, outre le développement d'un volet formation, le CAFFES animera, à partir de 2024, deux fois par an — au printemps et à l'automne — des journées de sensibilisation à destination des élus et agents territoriaux, des professionnels de terrain de divers secteurs (santé, social, police, justice, enseignement, etc), et des familles.

Se déroulant dans un amphithéâtre, en Université ou autre, elles bénéficieront d'intervenants connaissant le fait sectaire : médecins, avocats, psychologues, services de police et gendarmerie, sociologues, élus, etc.



L'objectif :

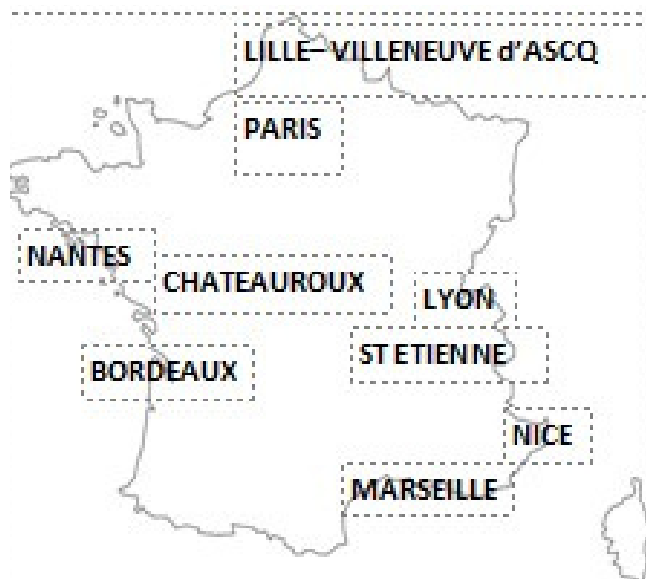
Être au plus près des professionnels de terrain et de leurs difficultés afin de développer leur compréhension du mécanisme de l'emprise sectaire, leur capacité à le détecter, d'échanger quant aux pratiques de terrain afin de pouvoir améliorer le travail en réseaux au service des familles touchées.

**Comme dit le proverbe africain,
« Seul on va vite, ensemble on va plus loin »**

2/ Les Jeux Olympiques de Paris 2024 :

Quelle fierté d'accueillir ces événements fédérateurs et festifs qui se dérouleront à Paris mais également dans plusieurs grandes villes de France, et aux répercussions mondiales.

Des événements mobilisant également les mouvements à caractère sectaire qui pourraient en profiter pour, derrière un masque d'apparence louable, attractif, proposer leur sponsoring mais également pour exercer leur prosélytisme afin de recruter de nouveaux membres, qui, une fois sous emprise, subiront l'inacceptable comme nous le constatons trop souvent.



Face à ces dérives sectaires, le CAFFES portera également une flamme, celle de la prévention.

En tant que citoyen, chacun se doit d'être vigilant.

Si vous êtes interpellés par des propositions pouvant paraître sectaires, n'hésitez pas à vous informer près du Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques au 01.81.20.24.00 ou contactez le CAFFES.

L'axe accompagnement : pour le CAFFES, c'est ...

- ➔ être au plus près des besoins des familles qui ont un être cher sous emprise sectaire,
- ➔ leur tendre la main pour les accompagner de A à Z,
- ➔ être au fait de l'actualité du phénomène sectaire pour adapter cet accompagnement,
- ➔ mettre des garde-fous pour tenter d'éveiller l'esprit critique de la personne,
- ➔ permettre à celle-ci de retrouver sa capacité à faire des choix libres et éclairés.

Pour nous contacter :

7-9 rue des jardins, 59000 LILLE - 03.20.57.26.77—06.45.32.60.05—contact@caffes.fr -
www.caffes.fr



Sur notre page Facebook Caffes Lille
et notre compte twitter @ACaffes



Retrouvez les outils numériques européens de prévention dont
le CAFFES a contribué à la création : www.boomerang-project.org

